



Siège social :

☰ Mairie de Tour en Sologne – 41250 Tour-En-Sologne

☎ 02 54 46 46 13

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2020

EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DES STATUTS

(à adresser à chaque commune membre avant le 30 septembre N + 1
Avec les pages du compte administratif) *

-
- *Gérard BARON, Maire de Fontaines-en-Sologne, Président*
 - *Patrice DUCHET, Maire de Tour-en-Sologne, vice-président*
 - *Pascale GARNIER,*
 - *Denis LEPINE,*
 - *Virginie VERNERET,*
 - *Arnaud GAUDIN,*

Le jeudi 4 juin 2020 : renouvellement du bureau du SIVOS FONTAINES TOUR

I – BUDGET DU SIVOS

Le budget primitif 2020 a été voté en équilibre le 11 février 2020 pour

- 389 706. 00 € en section de fonctionnement
- 6 538. 37 € en section d'investissement

Le compte administratif 2020 affiche les résultats suivants : (en tenant compte des soldes d'exécution de l'année précédente)

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement (avec reports)	356 553.31 €	365 662.56 €
Section d'investissement (avec reports)	3 137.59 €	6 544.20 €
Total	359 690.90 €	372 206.76 €
Résultat global du budget : excédent		12 515.86 €

Quelques articles en détail

Art.7474 La participation des communes qui permet l'équilibre du budget, a été de 245 870 € répartie comme suit :

- Fontaines-en-Sologne (47 enfants) : ----- 86 886 €
- Tour-en-Sologne (86 enfants) : -----158 984 €

Basés sur les effectifs respectifs comptabilisés à la rentrée scolaire précédent le vote du budget à la rentrée de septembre 2019 (+ 12 enfants extérieurs) soit un total de 145.

Art.6574 Subventions aux associations : -----
Coopératives scolaires : -----3 600 €
Dont 1 800 € pour l'école de Fontaines et 1 800 € pour l'école de Tour

Les investissements

Les dépenses réelles se sont élevées à 3 137.59 € (détail des investissements en annexe)

En recettes d'investissement, le remboursement de la TVA payée sur les investissements de 2019 s'est élevé à 905.83 €.

II – LES ENSEIGNEMENTS

Effectifs du 4 septembre 2020 (rentrée en deux temps pour les PS 1^{er} et 3/09)

139 enfants répartis comme suit :

72 élèves sur Fontaines répartis en 3 classes : 26 CE2 / 23 CM1-CM2 / 23 CM1-CM2

67 élèves sur Tour répartis en 3 classes : 25 PS-MS / 21 GS-CP / 21 CP-CE1

Ce sont des classes à double niveau sauf les CE2 pour cette année.

Les enseignantes : au 4/09/2020

Classe maternelle PS - MS : Isabelle LEJUS

Classe maternelle GS – CP : Sophie TROUVE-CLAIS, directrice de Tour

Classe de CP-CE1 : Emmanuelle GAILLARD à 80 % et Manon VISEE à 20 %

Classe de CE2 : Rachel LATOUR

Classe de CM1 – CM2 : Elise SAUGER

Classe de CM1-CM2 : Séverine DEROUET, directrice de Fontaines

1 ATSEM dans chaque classe de maternelle = Mme DAUMAS (classe de PS-MS) - Mme MAULNY (classe de GS-CP) Mme PLUMENAIL, à temps non complet 2 jours par semaine (pré-retraite progressive) malgré le double niveau en CP-CE1, reste dans la classe mais vient en renfort régulièrement dans les autres classes notamment pour le dortoir, mais aussi en cas d'absence d'une collègue.

Son poste reste principalement le renfort dans les classes de maternelles surtout en début d'année avec les petites sections. Elle aide les autres classes au moment des sorties, des activités jardin et sport etc...

Les projets d'écoles (sorties – spectacles – piscine - voyages – intervenants)

Les projets d'écoles 2020 ont été examinés par le SIVOS lors de la réunion du budget du 13 février 2020. Il a été attribué aux coopératives scolaires un forfait de 1800 € par école. Plus du matériel dont la liste a été acceptée en totalité par les membres du Comité Syndical. Les budgets alloués par classe ont été maintenus à 40 € par élève. La restriction budgétaire au niveau communal a été répercutée aussi au niveau du SIVOS.

Plusieurs projets d'école n'ont pas pu avoir lieu puisque les écoles ont fermé le 13 mars 2020 au soir et n'ont repris que partiellement mi-mai jusqu'en juillet 2020.

Le SIVOS a également accordé le financement de l'activité piscine à raison de 12 séances par école
* *Séances piscine et déplacements : Forfait établi par la communauté de communes du Grand Chambord et prélevé sur la dotation versée à chaque commune : chaque commune refacture ensuite au SIVOS : seuls les enfants de Fontaines en bénéficient encore cette année (cm1 – cm2)*

En fournitures scolaires art. 6067, les crédits votés au budget primitif soit 8 800 € se décomposent ainsi :

- 5 800 € (40 € x 145 enfants = effectifs de la rentrée de septembre 2019)
- 450 € de livres pour les classes de Fontaines-en-Sologne
- 630 € de livres pour les classes de Tour en Sologne (160 € par classe de maternelle et 310 € classe primaire)
- 526.78 € de reliquat de 2019

Dépenses réelles de l'année : 6 853.01 € (fournitures) dont 238.07 € (25 dictionnaires)

Le solde non consommé de 553.77 € a été reporté aux crédits de 2021.

Les conseils d'école : trois conseils d'école ont ponctué la vie scolaire les 10 mars, 9 juin et 3 novembre 2020. La pause méridienne est respectée avec 1 h 30 dans les 2 écoles.

Horaires à Fontaines en Sologne : 8 h 50 à 12 h - 13 h 30 à 16 h 20

Horaires à Tour en Sologne : 8 h 50 à 12 h - 13 h 30 à 16 h 20

III – LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Les tarifs des différents services pour au 01/09/ 2020

Le 24 août 2020, le comité syndical décide que les tarifs périscolaires seront réévalués au 1^{er} septembre de chaque année.

REPAS MATERNELLE	3.30 €
REPAS PRIMAIRE	3.52 €
REPAS ADULTE /PERSONNE EXTERIEURE	5.94 €
GARDERIE MATIN	1.22 €
GARDERIE APRES-MIDI + GOUTER	1.90 €
GARDERIE A LA JOURNEE	3.12 €

Restaurant scolaire :

Un nouveau marché a été signé avec RESTORIA, pour 1 an renouvelable 2 fois, le 1^{er} septembre 2020, avec les tarifs suivants au 01/09/2020 :

- repas maternelle2,65 € TTC
- repas primaire2.79 € TTC
- repas adultes3.49 € TTC

Les repas sont équilibrés et élaborés par une diététicienne. Pour les enfants présentant une allergie, un Plan d'Accueil Individualisé est établi avec l'école et les menus sont envoyés aux parents par mail.

Le règlement intérieur a été modifié en septembre 2018. Location d'un four pour la cantine de Tour, coût de la location 1.5 centimes par repas.

Le service CANTINE en quelques chiffres :

Montant versé au prestataire : art. 6042 : -----	31 125.31 €
Montant facturé aux parents pour les repas art. 7067 : -----	38 505.23 €
<u>Achat de pain</u> (aux boulangers locaux) art. 60623 en partie : -----	2 140.37 €

Interruption de la cantine du 14 mars au 31 août 2020, lié au protocole sanitaire pour lutter contre la propagation du covid-19. Les menus sont consultables sur les sites radislatoque.fr afin que les parents puissent avoir accès à la composition des menus.

Des plans d'accueil individualisés sont mis en place par l'école si c'est nécessaire pour les enfants dont la santé nécessite le suivi d'un régime. Ces plans ont permis de définir, en accord avec le prestataire de service et les parents, les conditions de prise de repas (aliments autorisés etc...).

Analyses bactériologiques

Les restaurants scolaires sont régulièrement contrôlés au niveau de l'hygiène. Le laboratoire départemental d'analyses a effectué une visite dans chaque cantine, pour des analyses de lames de surface. Celles-ci n'a pas fait ressortir de dysfonctionnement majeur concluant à une bonne désinfection de tout le matériel de cantine.

Coût des analyses pour l'année : **42.48 €**

Garderie périscolaire

Horaires de fonctionnement :

A Tour et Fontaines, le matin de 7 H à 8 H 40 ; l'après-midi de 16 H 20 jusqu'à 19 H 00.

Les enfants peuvent utiliser, via le car, indifféremment l'une ou l'autre des deux garderies jusqu'en mars 2020 ; après le premier confinement les enfants doivent rester dans la garderie de leur école.

Montant facturé aux parents pour les garderies : art 7066 : ----- **10 705.46 €**

Goûters : achat pour les garderies art 60623 en partie : ----- **954.13 €**

Il est proposé aux enfants différents goûters (barres de chocolat avec du pain, confiture, fromages emballés, gâteaux fourrés) dans le cadre des directives du « plan national nutrition santé ».

A l'école de Tour, les gouters sont donnés dans la cantine et la garderie se déroule dans la salle de motricité.

A l'école de Fontaines, le goûter est pris dans la garderie.

La garderie de Tour accueille chaque jour une moyenne 40 à 45 enfants. Un peu moins à la garderie de Fontaines en moyenne 20.

Transports scolaires

Le règlement de transport spécifique au SIVOS a été modifié en septembre 2018. Le planning des horaires est revu avant chaque rentrée pour optimiser au mieux le fonctionnement du service par le Conseil Régional. C'est d'ailleurs ce dernier qui a la charge de fabriquer les cartes de bus que les enfants doivent valider à chaque montée. Les bus REMI sont équipés de lecteurs. Ces cartes sont valables 5 ans.

Coût du transport : 41 914.40 € = subventionnés à 95 % par le Conseil Régional ; aucune participation n'est demandée aux parents. Le transport des enfants résidant à moins de 3 kms de l'école n'est pas subventionné.

Le montant perçu du Conseil Régional en 2020 s'élève à 33 931.98 € (les remboursements sont décalés sur deux exercices comptables puisque le remboursement s'effectue par année scolaire).

Prestataire du transport scolaire :

C'est la société SIMPLON qui effectue le ramassage scolaire. Le marché a été signé en 2017 pour 4 années. Le prix est révisé chaque année en septembre et s'élève au 1er septembre 2020 à 347.22 € TTC par jour pour les 2 circuits. Le SIVOS bénéficie des bus du transport du collège ce qui réduit le coût journalier.

Le transport scolaire a été interrompu du 14 mars 2020 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020.

Accompagnateurs :

Les 2 bus de ramassage scolaire du RPI bénéficient d'une accompagnatrice matin et soir.

IV – LE PERSONNEL

Les salaires :

Mme REIS VILAR Ana en disponibilité depuis le 1/09/2018, a démissionné le 15/04/2020.

3 agents en CDD ont été recrutées pour pallier les heures qu'elle effectuait.

Le montant des frais de personnel s'est élevé à (chapitre 012)	258 834.22 €
Personnel * (salaires et charges patronales)	249 325.75 €
Participations COS (comité des œuvres sociales)	4 058.08 €
Assurance du personnel	5 450.39 €

Pot de rentrée :

Le lundi 31 août 2020 à l'école de Fontaines en Sologne : pot de pré-rentrée regroupant le personnel du SIVOS et les agents des communes, les élus, les conducteurs de bus de SIMPLON ainsi que les enseignantes. Le coût est pris en charge par la commune qui accueille, en 2020 c'est la commune de Fontaines en Sologne.

Tableau des effectifs au 31/12/2020 et récapitulatif des mouvements de personnel en 2020 :

- 01/01/2020 : avancement au grade d'ATSEM principal 1^{ère} classe pour Karine MAULNY
- 01/03/2020 : arrivée de Marion LE FUR en remplacement de Jocelyne HOUDEAU
- 15/04/2020 : démission d'Ana REIS VILLAR
- 01/07/2020 : réduction du temps de travail de 4 agents : Céline DAUMAS, Christelle AUGER, Karine MAULNY, Valérie MONVALLET.
- 01/09/2020 : arrivée d'Angélique BOUCHERE et reconduction des cdd pour Séverine ADAM et Sylvie LORGEOU
- 01/12/2020 : départ à la retraite de Jocelyne HOUDEAU

Effectifs au 31/12/2020

Grade	Nombre d'agents	
	Temps complet	Temps non complet
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	0	3
Adjoint tech. principal 2 ^{ème} cl	0	1
Adjoint technique	0	2
Adjt technique - CDD	0	3
Adjoint adm ppal 2 ^{ème} classe	0	1

V – COVID-19

Mercredi 11 mars, le Président de la République annonce que toutes les écoles fermeront le vendredi 13 mars au soir.

Une permanence est mise en place à l'école de Mont-Près-Chambord afin d'accueillir les enfants des personnels prioritaires.

Les écoles de Tour et Fontaines rouvrent partiellement le 11 mai en accueillant les enfants des personnels prioritaires, les GS, CP et CM2. Un premier protocole sanitaire très strict est mis en place dans les deux établissements.

Le 25 mai les enfants sont invités à reprendre le chemin de l'école, des jauges sont fixées par classe en fonction de leurs superficies. Certains enfants suivent en distanciel les cours. Durant toute cette période les services périscolaires sont arrêtés ou réduits, la garderie reprend le 11 mai avec des horaires aménagés et en accueillant seulement les enfants dont les parents n'ont pas d'autre moyen de garde. La cantine et le transport scolaire sont totalement interrompus du 16 mars au 3 juillet 2020.

En septembre 2020, des mesures adaptées au protocole sanitaire en vigueur sont prises, les services périscolaires sont réorganisés.

À Tour-en-Sologne, le 14 septembre 2021

Le Président :

Gérard BARON



Pièces en annexe : Les 2 pages principales du Compte Administratif 2020
Les 2 pages principales du Budget Primitif 2020
La fiche information des différents services

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	121 530,00	0,00	118 800,00	118 800,00	118 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	255 400,00	0,00	264 500,00	264 500,00	264 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 406,00	0,00	4 106,00	4 106,00	4 106,00
Total des dépenses de gestion courante		383 336,00	0,00	387 406,00	387 406,00	387 406,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	350,00	0,00	300,00	300,00	300,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		386 686,00	0,00	389 706,00	389 706,00	389 706,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		386 686,00	0,00	389 706,00	389 706,00	389 706,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

389 706,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	200,00	0,00	300,00	300,00	300,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	89 791,00	0,00	82 430,00	82 430,00	82 430,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	271 551,00	0,00	285 870,00	285 870,00	285 870,00
75	Autres produits de gestion courante	6,00	0,00	6,00	6,00	6,00
Total des recettes de gestion courante		361 548,00	0,00	368 606,00	368 606,00	368 606,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	138,00	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		361 686,00	0,00	368 706,00	368 706,00	368 706,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		361 686,00	0,00	368 706,00	368 706,00	368 706,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

21 000,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

389 706,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
--	------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 650,31	0,00	6 538,37	6 538,37	6 538,37
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 650,31	0,00	6 538,37	6 538,37	6 538,37
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 650,31	0,00	6 538,37	6 538,37	6 538,37
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		7 650,31	0,00	6 538,37	6 538,37	6 538,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 538,37

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	643,85	0,00	3 503,50	3 503,50	3 503,50
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 543,85	0,00	4 403,50	4 403,50	4 403,50
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 543,85	0,00	4 403,50	4 403,50	4 403,50
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 543,85	0,00	4 403,50	4 403,50	4 403,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

2 134,87

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 538,37

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	118 800,00	92 593,42	0,00	0,00	26 206,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	264 500,00	258 834,22	0,00	0,00	5 665,78
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 291,37	4 887,60	0,00	0,00	403,77
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		388 591,37	356 315,24	0,00	0,00	32 276,13
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	238,07	0,00	0,00	61,93
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	814,63				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		389 706,00	356 553,31	0,00	0,00	33 152,69
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		389 706,00	356 553,31	0,00	0,00	33 152,69
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	300,00	8 226,98	0,00	0,00	-7 926,98
70	Produits services, domaine et ventes div	82 430,00	55 474,51	0,00	0,00	26 955,49
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	285 870,00	279 801,98	0,00	0,00	6 068,02
75	Autres produits de gestion courante	6,00	1,49	0,00	0,00	4,51
Total des recettes de gestion courante		368 606,00	343 504,96	0,00	0,00	25 101,04
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	1 157,60	0,00	0,00	-1 057,60
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		368 706,00	344 662,56	0,00	0,00	24 043,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		368 706,00	344 662,56	0,00	0,00	24 043,44
Pour information		(3) 21 000,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (Inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 538,37	3 137,59	0,00	3 400,78
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 538,37	3 137,59	0,00	3 400,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 538,37	3 137,59	0,00	3 400,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	6 538,37	3 137,59	0,00	3 400,78
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 185)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	900,00	905,83	0,00	-5,83
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	3 503,50	3 503,50	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	4 403,50	4 409,33	0,00	-5,83
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 403,50	4 409,33	0,00	-5,83
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	4 403,50	4 409,33	0,00	-5,83

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2)			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	2 134,87			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

SIVOS FONTAINES / TOUR

Annexe

Investissements 2020	art. 2183 mat de bureau et informatique	art. 2184 mobilier	art. 2188 matériel
ECOLE DE TOUR LOT 3 MOTOS PRISES CPL		268,00 €	79,99 €
ECOLE DE FONTAINES ORDINATEUR PORTABLE DIRECTION PLASTIFIEUSE	544,80 € 136,49 €		
SECRETARIAT SIVOS VENTILATEUR SIEGE	288,00 €		49,99 €
CANTINE DE TOUR CHARIOT INOX 3 PLATEAUX TROTINETTE TROTINETTE CISAILLES		129,47 €	229,99 € 209,00 € 53,86 €
GARDERIE DE TOUR LAVE LINGE THOMSON			599,00 €
CANTINE DE FONTAINES LAVE LINGE THOMSON			549,00 €
GARDERIE DE FONTAINES			
TOTAL PAR ARTICLE	969,29 €	397,47 €	1 770,83 €
TOTAL GENERAL	3 137,59 €		

ANNEXE = FICHE INFORMATION DES DIFFERENTS SERVICES

01-janv 01-sept

TARIFS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020
CANTINE	2,91 €	2,97 €	3,03 €	3,12	3,15	3,21	3,27	3,35	3,42	3,52
CANTINE	2,72 €	2,77 €	2,83 €	2,91	2,94	3,00	3,06	3,14	3,20	3,30
CANTINE	5,00 €	5,00 €	5,10 €	5,25	5,30	5,41	5,52	5,66	5,77	5,94
CANTINE	3,15 €	3,15 €	3,21 €	3,31	3,34	3,41	3,48	3,57	3,64	
CANTINE	2,91 €	2,97 €	3,03 €	3,12	3,15	3,21	3,27	3,35	3,42	3,52
GARDERIE	1,00 €	1,02 €	1,04 €	1,07	1,10	1,12	1,15	1,18	1,20	1,22
GARDERIE	1,50 €	1,53 €	1,56 €	1,61	1,70	1,73	1,78	1,82	1,86	1,90
GARDERIE	2,50 €	2,55 €	2,60 €	2,68	2,80	2,85	2,93	3,00	3,06	3,12

* autre que ceux qui travaillent pendant la pause méridienne

SIMPLON

292,25 € TTC au 1/9/2015
 293,12 € TTC au 1/9/2016
 318,21 € TTC au 4/9/2017
 330,29 € TTC au 4/9/2018
 336,98 € TTC au 2/9/2019
 378,79 € TTC au 01/09/2020

Chauffeurs Tour	matin :	Accomp :BOUCHERE Angélique
	soir :	Accomp : Céline DAUMAS
Chauffeurs Fontaines	matin :	Accomp : Angélique PLOQUIN
	soir :	Accomp : Angélique PLOQUIN

RESTAURATION

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
RESTORIA ac/1/9/2020								
REPAS	2,375 €	2,320 €	2,343 €	2,38 €	2,19 €	2,23 €	2,25 €	2,65
REPAS	2,478 €	2,320 €	2,343 €	2,38 €	2,19 €	2,23 €	2,25 €	2,79

ENSEIGNANTS et (ATSEM)

Effectifs actuels

Elèves au 1/9/2016	154	Elèves au 2/9/2019	145
Elèves au 4/9/2017	153	Elèves au 4/9/2020	139
Elèves au 3/9/2018	154		

ECOLE DE TOUR

Isabelle LEJUS PS - MS
 Soph TROUVE-CLAIS-Dir GS - CP
 Emmanuelle GAILLARD CP - CE1

Céline DAUMAS (ATSEM)
 Karine MAULNY (ATSEM)

ECOLE DE FONTAINES

Rachel LATOUR CE2
 Elise SAUGER CM1-CM2
 Séverine DEROUET - Dir CM1-CM2

AGENTS DE TOUR		AGENTS DU SIVOS		AGENTS DE FONTAINES EN SOLOGNE		
COSTE	Isabelle	responsable	PLOQUIN	Angélique	HEMARD	Laure
VIOU	Annie				THEVOT	Florence
BOZIER	Denis		ADAM Séverine	cdd	MOULUSSON	Fabrice
CUPY	Benjamin		LORGEOU Sylvie	cdd	LEGEAY	Franck
			BOUCHERE Angélique	cdd	BOUCHERE	Angélique